

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CAS HES-SO de praticienne formatrice ou de praticien formateur 2021-2022

Informations générales sur la formation

Pour rappel, les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes (conditions cumulatives) :

- être en possession d'un Bachelor HES ou d'un titre jugé équivalent par la HES-SO en principe dans les domaines HES de la santé ou du travail social ;
- justifier d'une expérience professionnelle post-diplôme de minimum 2 ans en Suisse à 50% dans une profession des filières HES de la santé ou du travail social et dans un domaine d'intervention de ces professions ;
- avoir encadré des étudiant-e-s en formation pratique HES au cours des deux années précédant l'entrée en formation ou s'engager à exercer la fonction de PF HES-SO pendant la durée de la formation ;
- être employé-e dans une institution qui a signé la Convention sur la formation pratique HES-SO ;
- obtenir l'accord écrit de l'employeur.

Pour finir, vous trouverez, ci-dessous, les différents statuts de PF obtenus après la validation de votre inscription et permettant l'indemnisation de votre institution lors de l'encadrement d'étudiant-e-s HES durant leur stage de formation pratique :

Statuts	Signification	Validité	Attribution
Statut 1	PF inscrit-e dans le Certificate of Advanced Studies HES-SO de praticien formateur (CAS HES-SO de PF)	2 ans	Dès la réception du dossier complet pour autant que toutes les conditions d'admission soient satisfaites. Quand la personne débute sa formation au CAS HES-SO de PF, elle acquiert le statut 2.
Statut 2	PF en formation dans le CAS HES-SO de PF	2 ans	Dès le début de la formation. Ce statut est valable pour une durée de 2 ans maximum, ce qui correspondant à la durée maximale de la formation.
Statut 3	PF certifié-e du CAS HES-SO de PF	Indéterminée	Ce statut est attribué aux personnes ayant réussi la formation et obtenu le CAS HES-SO de PF.

A noter qu'en cas d'échec, d'abandon ou d'exclusion de la formation, le statut de PF est retiré.

Informations personnelles

Madame Monsieur

Nom|.....|Prénom|.....|

Nom de naissance|.....|Date de naissance|.....|

Adresse privée|.....|

NPA|.....|Localité|.....|

Téléphone privé|.....|E-mail privé|.....|

Nationalité/origine|.....|Etat civil|.....|

Profession|.....|

Fonction au sein de l'institution|.....|

Numéro AVS|.....|

Informations professionnelles

Employeur|.....|

Département / service / unité|.....|

Adresse professionnelle|.....|

NPA|.....|Localité|.....|

Téléphone professionnel|.....|

E-mail professionnel|.....|

Prise en charge des frais de formation : employeur employé

Merci de nous indiquer le nom ainsi que les coordonnées de la ou du responsable de la formation pratique au sein de votre institution :

Nom, prénom|.....|

Adresse email|.....|

Numéro de téléphone|.....|

Expériences professionnelles

Institution et lieu	Fonction	Taux d'activité	Durée (dates)

Vous êtes-vous déjà occupé-e d'un-e étudiant-e en formation pratique HES ? Si oui, donnez les dates des périodes de formation pratique HES et le type de stagiaire (haute école, formation à plein temps, 1ère - 2e - 3e - 4e année, formation en emploi, formation à temps partiel, etc.).

.....

Autres expériences de suivi de stage (préalable, en vue d'entrer en HES, etc.) ?

.....

Formations

Titre obtenu :

Année d'obtention :

Lieu :

.....
.....
.....
.....

Accord de l'employeur

Nom de l'institution |.....|

Nom et prénom de votre supérieur-e hiérarchique |.....|

L'institution atteste avoir signé la convention
sur la formation pratique HES-SO en date du |.....|

Pour rappel, si la personne s'inscrivant au CAS HES-SO de PF n'a pas encadré des étudiant-e-s en formation pratique HES au cours des deux années précédant l'entrée en formation, elle a l'obligation de suivre un-e étudiant-e HES pendant le cursus de la formation PF (minimum 6 mois). Si vous ne pouvez pas garantir ce suivi, nous ne pourrions malheureusement pas admettre la personne dans cette formation. Avez-vous entrepris les démarches pour recevoir un-e étudiant-e HES pour une ou plusieurs périodes de formation pratique ?

|.....|
|.....|
|.....|
|.....|

Après avoir pris connaissance des conditions et modalités du CAS HES-SO de praticienne formatrice ou de praticien formateur 2021-2022, je donne l'accord à l'inscription de

Madame Monsieur

Nom |.....| Prénom |.....|

Lieu et date |.....|

Signature et timbre de l'institution |.....|

Annexes à joindre

J'ai pris connaissance des conditions de participation au CAS HES-SO de praticienne formatrice ou praticien formateur 2021-2022 et vous adresse mon inscription, ainsi que les documents suivants :

- *Copie de la carte d'identité ou du passeport
- *Photo passeport récente
- *Copie du/des diplôme-s professionnel-s
 - *Pour le domaine social : les diplômes français obtenus après 2007 doivent être accompagnés d'une attestation de l'école ayant délivré le diplôme mentionnant que le titre obtenu vaut bien 180 ECTS*
- *CV
- *Lettre de motivation
- Justificatif de paiement de la taxe d'inscription (*si vous l'avez en votre possession*)
Nous vous remercions de mentionner le numéro de la formation sur le bulletin de versement.
A noter que cette taxe est non remboursable !
- *Photo numérique

Les formulaires d'inscription qui ne sont pas accompagnés de toutes les annexes mentionnées ci-dessus seront considérés comme non valides.

En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant

Attention : Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

Lieu et date | | Signature |

*** Documents obligatoires à fournir**